



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24/09/2023

Tous les clubs sont présents sauf St Germain (excusé) et Biozat.

L'AG ayant lieu à Montluçon, organisée par l'ASPTT Montluçon, Xavier ANTOINE-MICHARD, Président du club salue l'assistance et présente son club fort de 140 adhérents, organisateur de plusieurs tournois, tous réussis. Il fait applaudir une adhérente de l'ASPTT : Maryse ROUX qui a gagné 3 médailles (or, argent et bronze) lors des derniers championnats de France vétérans.

Le président du CD03, Jean LACROIX présente **Jean Michel POULAT**, membre du conseil Fédéral de la FFTT, représentant la FFTT et **Nicolas FERRAND**, nouveau conseiller technique itinérant pour l'Auvergne. En fin de compte-rendu, ils exposent, pour l'un la politique de la FFTT vis-à-vis des clubs et, pour l'autre sa nouvelle fonction.

1 - Rapport moral du Président (Jean Lacroix)

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, nous nous retrouvons afin de faire le bilan de la saison écoulée.

Je vous remercie pour votre présence et votre engagement au quotidien au sein de vos clubs respectifs

Cette année, c'est le club de l'ASPTT MONTLUÇON qui a accepté de nous accueillir pour cette assemblée générale. Je tiens à remercier le club et son président. Un grand bravo à une de leurs licenciées, Maryse ROUX pour ses 3 médailles au Championnat de France Vétérans 2023.

Je tiens à remercier les institutions, les bénévoles et les licenciés de vos clubs qui permettent à notre comité de proposer et promouvoir la pratique du tennis de table à travers le département de l'ALLIER.

Merci également aux membres du comité pour leur investissement. Vous avez tous des compétences spécifiques indispensables au bon fonctionnement de notre organisation qui est uniquement pilotée par des bénévoles.

Je voudrais aussi adresser mes félicitations aux deux clubs qui évolueront en nationale la saison prochaine : le TT CUSSET et l'ASTTMA MONTBEUGNY.

A noter :

- La bonne augmentation du nombre de licenciés dans les clubs : nous avons enregistré 104 licenciés supplémentaires entre la saison 2021-2022 et la saison 2022-2023, j'espère que cela va continuer !
- La bonne santé du championnat Jeunes que Candice développera dans son rapport.
- La belle journée féminine (tant en qualité qu'en quantité) très appréciée par les participantes : merci aux clubs de SAINT GERMAIN DES FOSSES et de CRECHY pour cette belle organisation ainsi qu'à Candice qui a passé beaucoup de temps à l'organiser. La journée a été synonyme de BONNE HUMEUR, de RIGOLADES, mais une journée de COMPETITION quand même.

Par l'intermédiaire de tous les présidents et de tous les licenciés, je tiens à remercier Candice pour son implication au sein du comité.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue au club de SAINT POURÇAIN SUR SIOULE qui nous rejoint !

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente saison 2023-2024.

Jean



2 - Rapport moral de le Vice- Présidente (Candice Genette)

Quelques lignes en guise de bilan sur cette saison écoulée.

Ma première saison en tant que membre du CDTT03 a été riche en rencontres, en organisations, en expériences et en responsabilités.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du CDTT03 et des clubs pour leur accompagnement afin de mener à bien différents projets qui ont eu lieu cette saison.

Le championnat Jeunes a été victime de son succès cette saison et j'aimerais le faire évoluer au cours des saisons à venir afin de promouvoir la pratique du tennis de table en compétition ou sous une autre formule, ludique, auprès des jeunes licenciés !

Aussi, la journée féminine a été une réelle réussite et il s'agit d'un événement à continuer à développer dès la saison prochaine afin de promouvoir la pratique du ping au féminin.

Enfin, la section Allier jeunes, en suspens cette saison, doit revoir le jour afin d'accompagner les jeunes licenciés au sein des différents clubs du département dans leurs entraînements au quotidien, mais aussi pour permettre au département de l'ALLIER de participer aux Intercomités face à des départements comme le RHÔNE qui présente des structures d'entraînement plus développées que les nôtres.

Merci à Pierre et son équipe encadrante (Adam, Lucas, Salomé et Timothée) pour l'organisation sportive du stage d'avril – stages à développer également la saison prochaine et les saisons à venir, car appréciés par les jeunes !

Candice

3 - Rapport financier (Isabelle Revidon)

Les finances sont en léger déficit mais les réserves sont saines.

Les charges pour les stages ont diminué mais les frais pour les intercomités sont importants car ils incluent cette année 2 saisons.

Les subventions du département sont faibles et celles de la région nulles.

Le budget prévisionnel est plus important car il y a un club de plus sur le département.

Un changement de banque est envisagé pour cause de frais bancaires importants.

4 - Rapport sportif (Bernard Pegand)

La gestion des équipes (création poules, suivi, ...) constitue un travail très important pour une personne seule. Bernard, souhaitant passer la main, a créé une équipe (Sandra ALBY, Bernard BARRET et Christophe GIRARD) pour l'aider et, rapidement, le remplacer.

Il y aura donc 2 poules de 8 en PR, D1 et D2 et, pour le moment, 1 poule de 7 en D3.

Sur le plan des participants, toutes les catégories d'âge et toutes les catégories de points sont acceptées sous condition de la possession d'une licence compétition.

Tous les 8èmes de poule descendront (sauf cas particulier) ; il y aura montée entre D3 et D2.

Le championnat par équipes évolue de manière intéressante : en 2021-2022, il y avait 46 équipes en 6 poules et en 2022-2023 (phase 2), c'était 56 équipes pour 7 poules.

Bernard remercie tous les clubs pour leur bonne volonté à résoudre les problèmes et le club de Vichy pour l'organisation de la finale des titres avec toutefois un petit bémol quant à la taille de la salle.

L'horaire officiel des matchs en départementale (PR-D1-D2-D3) est maintenu à 19h30.

5 - Rapport arbitrage - formation (Yves Gaulmin)

2 sessions de formation AR et JA1 ont été organisées (1 par phase). Il y a eu 11 stagiaires AR + 2 recyclages et 3 stagiaires JA1 + 1 recyclage qui, tous, ont eu leur diplôme. Le plus faible nombre de JA1 vient du fait qu'il faut être majeur pour être JA1 et que la plupart des stagiaires AR étaient des jeunes.

Tous les clubs sont invités à inscrire des adhérents aux formations, même s'ils n'ont pas d'obligation réglementaire pour pouvoir diffuser "la bonne parole" parmi les licenciés.

Pour cette saison, les journées de formation AR et JA1 vont être découplées. 2 journées sont prévues pour chacune.

2 clubs sont en obligation de formation.

Une formation GIRPE (2h30) pourra être organisée à la demande.

Pas de modification des règlements pour cette saison.

Les différents sujets soumis au vote ont été adoptés à l'unanimité

6 - Calendrier

2 nouvelles dates de compétition amicales sont venues s'ajouter au calendrier :

- journée "octobre rose" - 29/10 à St Germain des Fossés (voir site CD03)
- journée féminine – 10/03/2024

AG du CD03 : 01/09/2024 (à confirmer)

Des récompenses sont remises à 10 licenciés de différents clubs pour les remercier de leur activité dans le cadre du tennis de table (au niveau de leur club ou du CDTT03).

Des fleurs sont offertes à **Candice GENETTE**, **Bernadette RENAUD** et à **Isabelle REVIDON** puis l'Assemblée Générale est clôturée et suivie d'un vin d'honneur.

Présentations des intervenants

Nicolas FERRAND Conseiller Technique Itinérant pour l'Auvergne (03-15-63)

Nicolas Ferrand, licencié au club de l'ASTTRE Riom a été missionné par la ligue AURA pour s'occuper du développement de l'activité au sein des clubs des départements 03, 15 et 63.

Il a entamé le tour des clubs et il est à la disposition des clubs qui peuvent le contacter pour prendre rendez-vous.

Jean Michel POULAT Membre du Conseil Fédéral de la FFTT, responsable des systèmes d'information

Jean Michel POULAT tient tout d'abord à excuser l'absence du Président de la FFTT, Gilles ERB et il se fait son porte-parole.

Le Président souhaite que la fédération soit proche des clubs.

En 2024, comme chaque année olympique, des élections à la FFTT vont avoir lieu. Les listes – de 24 personnes – seront en parité totale. Les clubs représenteront 50% des voix et les CD/ligues 50%.

Le nombre de licenciés est en augmentation et un kit de développement peut être envoyé aux clubs.

La FFTT souhaite créer une communauté de pongistes, en dehors des clubs par

- le ping extérieur (pour lequel existent des financements)
- une application numérique "Freeping" précisant la géolocalisation de tables et l'organisation d'événements
- le ping VR pour lequel il existe des formations
(le championnat de France de ping VR aura lieu à Ceyrat)
- le ping tour avec différents niveaux
- l'opération 1 école/1 table
- l'été ping